

vière Caplan à l'église de Saint-Charles de Caplan, là où se fait la majeure partie des affaires et où les gens se rassemblent. Mais le changement grossirait un peu le chiffre de la dépense annuelle.

L'hon. M. CASGRAIN: Et il m'incombe de restreindre la dépense.

L'hon. M. MARCIL: On m'a dit qu'il y a là deux ou trois bureaux; dans ce cas, à quoi bon en maintenir un à la rivière Caplan, où les trains n'arrêtent plus et où il n'y a plus même de station? Le service est fort peu satisfaisant.

L'hon. M. CASGRAIN: Ce que l'honorable député dit là est assez juste. Les circonstances ont changé, et c'est une question que le ministère devra mettre à l'étude.

On a beaucoup parlé de l'augmentation du personnel des services extérieurs de ce ministère. Je suis bien aise de pouvoir dire, me fondant sur la réponse donnée aujourd'hui à une question de l'honorable député de Rouville (M. Lemieux), qu'à mon avènement au ministère, en 1914, jusqu'à ce jour, je me suis efforcé de maintenir la dépense au plus bas chiffre possible, et que dans les villes suivantes, sauf une, Montréal, Toronto, Québec, Winnipeg, Vancouver, Victoria, Trois-Rivières, Snerbrooke, Saint-Jean et Halifax, j'ai réussi à réduire le nombre des employés autant que le permettait la bonne gestion du service public. En 1914, à mon entrée au ministère, le nombre des employés était, en tout, de 3,703; il est aujourd'hui de 3,640, c'est-à-dire que nous l'avons réduit de 63; et cependant il y a encore autant de travail à accomplir et la recette des différents bureaux de poste s'est accrue.

En temps normal, et non à une époque aussi critique que celle-ci, il serait donc absolument nécessaire d'augmenter le personnel. Cette diminution prouve, ce me semble, l'intention que l'on a au ministère de rogner la dépense autant que possible et de réduire le nombre des employés autant que le permet la bonne gestion du service.

M. MACDONALD: Pour que l'on se rende parfaitement compte de l'importance de la réduction dont il parle, le ministre ne pourrait-il pas nous faire part, en peu de mots de l'augmentation qui s'est accusée au cours des deux années précédentes?

L'hon. M. CASGRAIN: Je ne saurais le faire sur-le-champ; je crois que l'on trouvera ce renseignement dans la réponse faite à la question de l'honorable député de Rouville.

M. MACDONALD: L'augmentation est beaucoup plus forte que la diminution.

L'hon. M. CASGRAIN: Je rappellerai à mon honorable ami qu'à cette époque-là la recette des Postes était très abondante et le volume des affaires augmentait réellement.

M. MACDONALD: Sachant que la guerre était proche, le Gouvernement aurait dû réduire la dépense.

L'hon. M. CASGRAIN: Je crois bien que le danger ne paraissait pas tout à fait aussi menaçant que cela.

M. MACDONALD: Vous n'aviez point de certitude réelle.

L'hon. M. CASGRAIN: La prévision d'une guerre n'était pas de nature à obliger le Gouvernement à réduire le nombre des employés.

M. TURRIFF: Le ministre pourrait-il nous dire quel était, en 1911, le nombre des employés des bureaux de poste de ces villes-là?

L'hon. M. CASGRAIN: Nous avons donné ce renseignement l'autre jour, en réponse à une question de l'honorable député de Rouville. On le trouvera dans les "Débats".

M. TURRIFF: Pour ce qui est de la légère diminution survenue depuis que mon honorable ami dirige le ministère, c'est-à-dire au cours des dix-huit derniers mois, je dois faire observer que c'est par dizaines de milles habitants qu'a décréu, depuis deux ou trois ans, la population de certaine des villes qu'il a mentionnées, et que, par conséquent, le service du courrier est loin d'exiger un aussi nombreux personnel qu'autrefois.

L'hon. M. CASGRAIN: Il n'est plus aussi nombreux. Je ne veux pas, bien entendu, que le comité considère ce que j'ai dit comme une condamnation des méthodes administratives de mon prédécesseur.

M. TURRIFF: Nous le supposons bien.

L'hon. M. CASGRAIN: Mais je crois réellement que s'il était encore au ministère, il eût fait précisément comme moi.

L'hon. M. GRAHAM: Cela, nous ne le croyons point.

L'hon. M. CASGRAIN: Je m'étonne que l'honorable député puisse en douter. Puisque j'en suis à parler de la diminution du nombre des employés, j'appellerai tout spécialement l'attention sur le personnel des postes à Montréal.